Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 035-213500036-20261027-2026_101-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE RENNES
COMMUNE D'ANDOUILLE NEUVILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 27 octobre à 20 heures 00,

Le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Mme Aurore Gely-Pernot, Maire.

Etaient présents : Aurore Gely-Pernot, Irène Cloteau, Pierre Lehérissé, Catherine Gautier, Laurent Juin, Aurélie Poiteaux-Bethembos, Christophe Juin, Paul Perrin Sarzier, Graziella Maucorps, Mathieu Vergnaux, Julien Lemarié, Maxime Gautier.
Absents Excusés : Cécile Perrot pouvoir à Maxime Gautier, Carole Truet pouvoir à Catherine Gautier, Isabelle Lévêque pouvoir à Julien Lemarié.
Absents :

Nombre de Conseillers	En exercice 15	Présents 12	Votants 15 (dont 3 pouvoirs)
Date de convocation	20 octobre 2026		
Date d'Affichage	20 octobre 2026		
Secrétaire de Séance	Christophe Juin		

Délibération n° 2026-101
Nature de l'Acte 7.8 Fonds de Concours

INTERCOMMUNALITE
FONDS DE CONCOURS 2026

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que la commune dispose, au titre de l'année 2026, d'une enveloppe de Fonds De Concours d'un montant de 45 000.00 E.

Considérant que les opérations relatives à la Voirie, au Complexe Municipal et au Bâtiment Scolaire sont éligibles au dispositif de Fonds de Concours, Madame le Maire propose de solliciter, auprès de la Communauté de Communes du Val d'Ille-Aubigné, l'attribution d'un fonds de concours d'un montant total de 42 231.00 E.

Les plans de financement desdites opérations sont fixés comme suit :

OPERATION 1) VOIRIE
Travaux de Modernisation et Aménagements de Sécurité

Nature des dépenses	Montant HT	Ressources	Montant HT
Travaux de Modernisation Rue du Gué et Le Priou	65 985.00 E	Fonds de Concours	34 421.00 E
Aménagements de Sécurité Mise en place d'une écluse Rue du Gué	2 858.00 E	Autofinancement fonds propres	34 422.00 E
TOTAL	**68 843.00 E**	**TOTAL**	**68 843.00 E**

Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 035-213500036-20261027-2026_101-DE

OPERATION 2) COMPLEXE MUNICIPAL
Rénovation Energétique Salle des Fêtes et Salle du Conseil Municipal
Réhabilitation Menuiseries Extérieures

Nature des dépenses	Montant HT	Ressources	Montant HT
Réhabilitation Porte Salle du Conseil Municipal	5 636.28 E	DETR	6 569.21 E
Réhabilitation Porte Salle des Fêtes	10 786.74 E	Fonds de Concours	4 926.00 E
		Autofinancement fonds propres	4 927.81 E
TOTAL	**16 423.02 E**	**TOTAL**	**16 423.02 E**

OPERATION 3) BATIMENT SCOLAIRE
Réhabilitation Chauffage

Nature des dépenses	Montant HT	Ressources	Montant HT
Travaux de Réhabilitation Chauffage Ecole	5 769.74 E	Fonds de Concours	2 884.00 E
		Autofinancement fonds propres	2 885.74 E
TOTAL	**5 769.74 E**	**TOTAL**	**5 769.74 E HT**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :
Considérant que le montant du fonds de concours sollicité n'excède pas la part du financement restant à la charge de la commune, hors subventions,
Décide :
De solliciter, auprès de la Communauté de Communes du Val d'Ille-Aubigné, l'attribution d'un fonds de concours au titre de l'année 2026, pour un montant total de **42 231.00 E**, réparti entre les opérations suivantes :
- Voirie 34 421,00 E
- Complexe municipal 4 926,00 E
- Bâtiment scolaire 2 884,00 E

D'autoriser Mme le Maire à signer tout document ou acte afférent à ce dossier.

Fait à Andouillé Neuville, le 28 octobre 2026
Pour extrait conforme au registre,
Mme le Maire, Aurore GELY-PERNOT.